

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Étudiants déguerpis de l'USTM : l'administration s'explique

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

LES images des étudiants allongés sur des matelas, dormant à la belle étoile, devant l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM) ont fait le tour des réseaux sociaux ces jours-ci. Pour l'opinion publique non au fait de la situation interne à l'université, c'est l'émoi : les étudiants se présentant désormais comme des "SDF", et l'administration universitaire condamnée d'emblée. Du coup, sa réaction ne s'est pas fait attendre face à ce qu'elle qualifie de "désinformation". Elle vient de recadrer les choses à travers un communiqué. Le document donne les raisons pour lesquelles ces étudiants ont été expulsés de la cité

universitaire, après un préavis donné. Il s'agit de réorganiser le campus, afin de faire face au fléau de l'insécurité galopante et de l'insalubrité au sein de l'établissement.

"Aucun étudiant ne peut se prévaloir d'être SDF", indique le communiqué, signé par le recteur de l'USTM, Pr Crépin Ella Missang, précisant qu'une décision prise par le directeur général du Centre national des œuvres universitaires (CNOU) portait à la connaissance des étudiants de la fermeture de la cité universitaire dès le 15 juillet 2022. Cette décision de fermer le campus universitaire pendant les vacances académiques visait, entre autres, à libérer les bâtiments pour les travaux de réfection, lutter contre l'insécurité galopante en résidence universitaire,



Photo: Abel Eyeghe

**Pour l'administration universitaire, ces étudiants sont ceux ayant ignoré le préavis des autorités.**

notamment le trafic de stupéfiants, les braquages et les agressions de tous genres. En somme, il fallait réorganiser la cité "U". Si certains étudiants ont pu s'exécuter avant échéance, d'autres, par contre, ont préféré faire la sourde oreille, en faisant fi des

recommandations des autorités administratives de l'USTM. Ce sont donc ces derniers qui ont été déguerpis.

Lors de l'opération de déguerpissement, des stupéfiants et autres produits jugés nocifs ont été saisis à l'intérieur du campus. Une

pépinière de chanvre indien cultivé par un étudiant dans sa chambre a également été découverte. Toute chose qui confirme le niveau d'insécurité galopante et de trafic de tous genres qui ont cours dans ce temple du savoir, devenu un véritable foutoir.

## Harcèlement en milieu scolaire : CCHS appelle à la vigilance

PMM  
Libreville /Gabon

LE phénomène du harcèlement et autres formes de violence en milieu scolaire est bien réel. Engagée résolument dans la lutte contre ces maux qui impactent négativement la scolarité et la santé mentale des élèves, l'Organisation non gouvernementale (ONG) "Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire" (CCHS) interpelle les parents, élèves et acteurs de l'éducation à faire preuve de vigilance en ce début d'année scolaire, consciente du fait que l'implication de tous est nécessaire pour enrayer ce phénomène. Depuis 2016, CCHS est, en effet, mobilisée dans la prévention et la lutte contre ce qui tend à devenir un fléau à travers des campagnes de sensibilisation menées dans



Photo: Prissilla Moussavou Moutily/L'Union

**Marie Florentine Ndembet, présidente de Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire.**

les établissements scolaires et dans les autres communautés. Conformément au plan d'action du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), cette ONG est fortement présente sur le terrain de l'exploitation et des abus sexuels sur mineurs.

## Prévoyance sociale : un cadre réglementaire pour une meilleure gestion des données personnelles

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

DEPUIS la suppression du Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), un sous-comité en charge de l'audit et de la fiabilisation du système d'information a été désigné pour assainir et stabiliser la base de données. Celui-ci doit pouvoir juguler les fraudes (doublons, pensions fictives, paiements indus...) et optimiser la collecte des cotisations. Cette mission, qui consiste à assainir le fichier de prévoyance sociale, a conduit le conseiller du président chargé de cet audit, Arnaud Pereira, chez les experts de la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNPDCP). En effet, l'assainissement du fichier des



Photo: H.N.M

**L'issue des travaux du comité doit pouvoir permettre d'améliorer le fichier de la prévoyance sociale.**

caisses de prévoyance sociale devrait nécessiter une opération de traitement des données à caractère personnel. Les travaux, qui font l'objet de cette entrevue à la CNPDCP, consistent plus clairement à fixer les règles en matière de traitement de données personnelles.

"Nous avons fait des suggestions à la Commission en précisant que nous travaillons avec l'ANINF, qui est le data center

des données de l'administration. Celle-ci a mis à notre disposition une plateforme sécurisée pour la collecte des informations utiles. Ces données seront traitées et analysées puis constitueront des fichiers de travail qui permettront aux équipes de recouvrement des caisses de prévoyance sociale d'aller sur le terrain pour vérifier les dysfonctionnements qu'on aura notés", a expliqué M. Pereira.